



# Communauté de Communes de l'Arc Mosellan

## COMMUNIQUÉ

### Déchèteries de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan : consignes applicables au 27 mai

A partir du **mercredi 27 mai**, et jusqu'à nouvel ordre, les déchèteries situées à Guénange, Kœnigsmacker et Aboncourt seront ouvertes :

- **Guénange** : les lundis et mardis de 14h à 18h, les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- **Kœnigsmacker** : les jeudis de 14h à 18h, les vendredis de 10h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- **Aboncourt** : du lundi au vendredi de 8h à 16h et les samedis de 9h à 12h.

**Toutes les filières de tri sont maintenant accessibles.**

**Conformément au règlement appliqué dans les déchèteries de la CCAM, nous rappelons que les entreprises ne sont pas admises.**

### Des règles sanitaires renforcées :

- Un filtrage sera effectué à l'entrée des déchèteries par un 1<sup>er</sup> gardien.
- Compte tenu des consignes durant le confinement, **les agents ne seront pas autorisés à aider les usagers à décharger leurs déchets.**
- Une distance de 1 mètre minimum devra être gardée entre usagers et avec les gardiens.
- Les règles de circulation à l'intérieur des déchèteries seront adaptées, soyez vigilants.

**Pour rappel**, il est strictement interdit de laisser ses déchets de tout type dans la nature ou sur le trottoir, sous peine de sanctions allant jusqu'à 1500 € d'amende.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour permettre le maintien de ces ouvertures exceptionnelles.

**Pour toutes questions sur l'organisation du Service de Prévention et de Gestion des Déchets : [dechets@arcmosellan.fr](mailto:dechets@arcmosellan.fr) ou 03 82 83 21 57**